MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 1493 du 1er février 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : INTJ2102962S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14790 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032321S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2021 :

Texier Pascal NIGEND : 148 981

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2021 :

Barteau Joackim NIGEND : 230 631

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1er février 2021.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina